

#### Premiers enseignements à mi-débat !

Lancé depuis le 2 novembre 2011, le débat public Crue Seine Bassée porte sur un projet d'aménagement d'espaces endigués dans la plaine de la Bassée, dans le but de limiter l'impact des inondations en Ile-de-France et de restaurer la plaine de la Bassée. Il est porté par l'EPTB Seine Grands Lacs.

Une Commission particulière (CPDP) a été nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante afin de conduire ce débat et proposer à tous les citoyens de poser leurs questions et apporter leurs contributions à ce projet. Les premières réunions publiques et permanences de la Commission particulière se sont tenues en novembre et décembre 2011; elles se poursuivent en janvier et jusqu'au 17 février 2012 (voir calendrier en page 4).

Depuis le début du débat, lors des six réunions publiques passées et sur le site internet, de nombreux avis et questions ont été exprimés, permettant d'aborder notamment les thèmes suivants : l'opportunité du projet et son utilisation, le maintien des usages du territoire, le coût et le financement du projet,...

## Patrick Legrand, Vice-président de la CNDP et Président de la CPDP, nous livre un premier ressenti

#### Quelles sont vos premières impressions suite à ces premiers mois de débat?

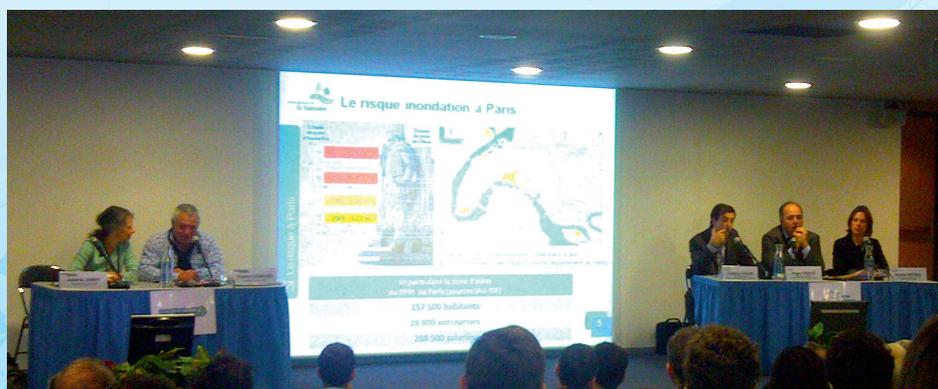
Ces six premières réunions publiques ont partiellement couvert le territoire du projet ainsi que sa partie aval, avec une forte mobilisation du public localement.

Nous avons déjà pu entendre un éventail large de questions des participants et recueillir des avis contrastés sur plusieurs thèmes récurrents, notamment lors de la réunion thématique sur les enjeux agricoles à Sourdon. De nombreuses questions portant sur les interactions entre ce projet d'aménagement de la Bassée et celui de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, porté par Voies navigables

de France, ont montré la pertinence d'associer ces deux débats.

#### Quelles sont les principales préoccupations du public ?

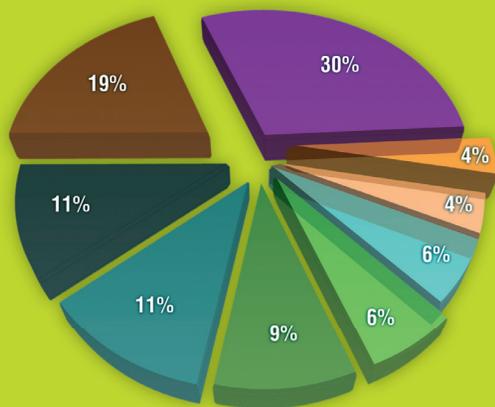
La CPDP note des prises de position différentes selon la localisation des réunions publiques. Sur le site même du projet, le public s'est montré soucieux de la maîtrise du chantier, des emprises foncières et du maintien des usages industriels et particuliers dans les espaces endigués. Si les mesures compensatoires et les indemnités envisagées ont été un peu évoquées, il est encore trop tôt pour les estimer précisément. Lors des réunions de Paris et Corbeil-Essonnes, les préoccupations du public ont plutôt porté sur un besoin de cohérence globale entre les différents



## Soyez acteurs du débat public sur Internet, [www.debatpublic-crueseinebassée.org](http://www.debatpublic-crueseinebassée.org)

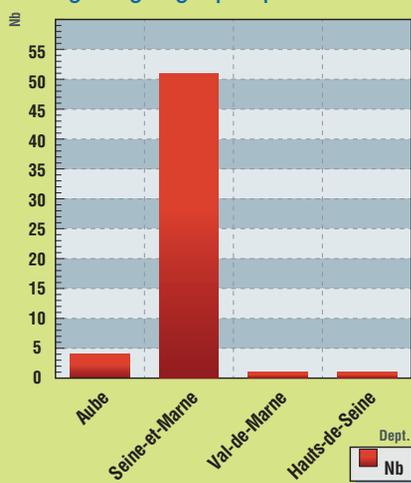
En ligne depuis le 2 novembre 2011, notre site internet, [www.debatpublic-crueseinebassée.org](http://www.debatpublic-crueseinebassée.org), vous permet de poser vos questions, retrouver les propos échangés lors des réunions publiques. Vous êtes à ce jour plus de 2 000 à être venus nous rendre visite. 49 questions, 5 avis ont été posés, qui se répartissent ainsi par thématique et géographiquement :

### Thématiques des questions



Thèmes	Nombre de questions
Territoire	16
Projet	10
Question CPDP	6
Environnement	5
Autres	4
Economie	3
Travaux	3
Agriculture	3
Liens entre les projets	2
<b>Total</b>	<b>52</b>

### Origine géographique



Réunion de lancement le 17 novembre à Bray-sur-Seine

acteurs de lutte contre les inondations, comme par exemple le risque que le projet en amont induise un laxisme sur les projets d'aménagement en aval.

De manière générale, des préoccupations du public émergent progressivement. La participation et les contributions montrent que sont perçus comme complexes :

- les enjeux environnementaux au sens écologique du terme (inondations écologiques, maîtrise d'éventuelles pollutions des matériaux de construction des digues ou par écoulement),
- les enjeux hydrauliques et hydrologiques,
- les enjeux de vie quotidienne (habitat, transport, fonctionnalité, accessibilité),
- les grands enjeux agricoles (systèmes et types de cultures, devenir des sols ennoyés),
- l'opportunité du projet, au regard de son efficacité pour lutter contre les inondations,
- le financement du projet, son impact sur la fiscalité locale et les surcharges d'assurance,
- la gestion des crues dans la perspective du changement climatique.

Enfin, à plusieurs reprises, l'articulation avec le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine a été abordée, notamment sous l'angle des bases de l'évaluation de la neutralité hydraulique de ce dernier sur l'aval. Cette question demeure ouverte aujourd'hui.

### Les réunions publiques ne sont pas les seuls lieux d'expression. Quels sont les autres moyens mis à disposition par la CPDP ?

Nous avons mis en place plusieurs moyens pour communiquer avec la CPDP et le maître d'ouvrage. Le site internet [www.debatpublic-crueseinebassée.org](http://www.debatpublic-crueseinebassée.org)

est un support fondamental pour déposer vos questions, lire les réponses du maître d'ouvrage, poster des contributions.

Le cahier d'acteurs est l'outil que nous proposons aux associations, fédérations pour également faire entendre leurs voix. Il s'agit d'un document rédigé par chaque acteur et qui sera mis en forme, imprimé et diffusé par la CPDP dans les mêmes quantités que le dossier du maître d'ouvrage.

Enfin, des expositions itinérantes dans les mairies accueillant les réunions publiques permettent de diffuser au plus grand nombre les informations.

### Quelles sont les prochaines étapes jusqu'à la fin du débat ?

En janvier et février, la CPDP proposera 8 réunions publiques : générales, thématiques ("des projets, des territoires", "enjeux environnementaux") et parfois communes avec le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine. Celles-ci permettront d'affiner certaines problématiques et compléter les réponses aux premiers questionnements. Le 17 février marquera la fin du débat public. La CPDP aura alors deux mois, soit jusqu'à mi-avril, pour rédiger son compte-rendu et la CNDP son bilan. Puis le maître d'ouvrage aura trois mois, soit jusqu'en juillet 2012, pour rendre une décision quant aux suites qu'il souhaite donner à son projet.

J'espère que nous vous accueillerons nombreux lors des prochaines réunions.

**Patrick Legrand,**  
Président des deux CPDP

# Parole d'association M. Gérard Poirier, Vice-président de l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée (AGRENABA)

## Qu'attendez-vous du débat public ?

Le débat public me semble être un système qui permet à toutes les questions d'être posées sans aucun parti pris, du moment qu'elles ne se cantonnent pas à des intérêts personnels. Il donne l'occasion d'orienter, de modifier, voire dans des cas extrêmes où nous n'avons pas de satisfaction sur le fonctionnement du projet, de procéder à des études complémentaires. Un temps suffisamment long est donné aux questions en réunions publiques, et la CPDP nous donne la garantie qu'elles sont entendues et prises en compte. Contrairement à une enquête publique, le débat public nous permet d'avoir un réel retour sur nos interrogations. Nous attendons du débat que les questions diverses qui ont été posées soient analysées et nourrissent le projet dans la durée, qu'elles permettent de lever des barrières, tout en assurant la préservation du milieu fragile dont nous avons la charge.

## Comment votre association contribue-t-elle au débat public ?

Notre association a assisté à plusieurs réunions publiques du débat Crue Seine Bassée, mais aussi du débat Petite Seine grand gabarit. Notre Président et moi-même avons assisté aux réunions de lancement, et nos techniciens ont pris le relais sur les réunions suivantes. En tant qu'association nationale, nous sommes très concernés.

Dans notre esprit, nous mêlons un peu les deux projets mis en débat, et c'est pourquoi le cahier d'acteur que nous avons déposé pour Petite Seine grand gabarit évoque également des enjeux liés à l'aménagement de la Bassée.

Nous nous posons encore beaucoup de questions qui viendront alimenter le débat au fur et à mesure.

# Comment le débat public est-il traité par la presse ?

Depuis le 2 novembre, la presse s'intéresse au débat, relayant à la fois des éléments factuels tels que le calendrier et les moyens de participer, mais aussi les enjeux de cette concertation et les caractéristiques du projet présenté.

Il y a eu 40 sujets traités par la presse depuis l'ouverture du débat, dont 3 dans les médias audio-visuels et 37 dans la presse écrite. 16 articles ont été publiés dans la presse de Seine-et-Marne, 8, dans la presse de

l'Aube, 7 dans celle de l'Essonne, et le reste dans la presse parisienne, francilienne et nationale.



# Le débat public en chiffres

- 5 réunions ont eu lieu, dont 3 thématiques, 8 réunions sont à venir en janvier et février
- 54 questions et avis déposés sur le site Internet
- Près de 200 questions et avis recensés en réunions publiques
- 2 cahiers d'acteurs publiés par le Conseil général de Seine-et-Marne et M. Olivier Jacque
- Près de 8000 dossiers du maître d'ouvrage et lettres du débat, près de 25 000 tracts d'annonce des réunions ont été distribués
- 44 787 documents expliquant et annonçant le débat distribués directement dans les boîtes aux lettres sur 76 communes du périmètre du projet (de Montereau-Fault-Yonne à Romilly-sur-Seine en remontant jusqu'à Provins et en descendant jusqu'à Courlon-sur-Yonne)
- 50 jours d'exposition dans le hall des mairies accueillant une réunion (soit 10 jours en moyenne par commune)



Réunion publique de Bazoche-lès-Bray le 13 décembre

## Calendrier des prochaines réunions

### Le débat public Crue Seine Bassée

■ Réunion générale	Nanterre	Salle les Terrasses, 10 bis boulevard des Bouvets	5 janvier, 20h00
■ Réunion thématique "Enjeux agricoles" *	Pont-sur-Seine	Salle polyvalente, place Casimir Perrier	10 janvier, 18h30
■ Réunion thématique "Des projets, des territoires" *	Montereau-Fault-Yonne	Salle Rustic, place du Calvaire	17 janvier, 20h00
■ Réunion thématique "Enjeux environnementaux"	Gouaix	Foyer rural, avenue de la Gare	19 janvier, 18h30
■ Réunion générale	Alfortville	Salle de la Convivialité du pôle culturel, Parvis des Arts	2 février, 20h00
■ Réunion générale	Melun	Maison des associations, salle Jean XXIII, 27 rue Edmond Michelet	7 février, 20h00
■ Réunion thématique "Des projets, des territoires" *	Provins	Petit théâtre, 10 rue du Général Delort	9 février, 19h00
■ Réunion de clôture	Bray-sur-Seine	Salle des fêtes, rue du Tripot	15 février, 19h00

### Le débat public Petite Seine grand gabarit

■ Réunion thématique "Enjeux agricoles" *	Pont-sur-Seine	Salle polyvalente, place Casimir Perrier	10 janvier, 18h30
■ Réunion générale	Bray-sur-Seine	Salle des fêtes, rue du Tripot	12 janvier, 18h30
■ Réunion thématique "Des projets, des territoires" *	Montereau-Fault-Yonne	Salle Rustic, place du Calvaire	17 janvier, 20h00
■ Réunion générale	Romilly-sur-Seine	Salle des fêtes F. Mitterrand, 70 avenue P. Brossolette	24 janvier, 18h30
■ Réunion thématique "Des projets, des territoires" *	Provins	Petit théâtre, 10 rue du Général Delort	9 février, 19h00
■ Réunion de clôture	Nogent-sur-Seine	L'Agora, avenue Saint Roch	16 février, 19h00

\* réunions publiques communes au débat public Petite Seine grand gabarit portant sur le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine

Ce calendrier, établi au 28 décembre, est susceptible de modifications ou d'ajouts. La version actualisée est disponible sur le site internet.

#### CONTACT :

- [www.debatpublic-crueseinebassée.org](http://www.debatpublic-crueseinebassée.org)
- 03 73 27 02 36
- CPDP Crue Seine Bassée - Centre d'affaires Claudel - 1, rue des Ponts - 10400 Nogent-sur-Seine